

PAR QUOI SOMMES-NOUS PRÉOCCUPÉS ?

Que les habitants se déplacent à vélo, c'est tout bénéf' : pour eux comme pour leur commune. Mais la peur de se faire voler sa bicyclette et les tracas d'un vélo abimé par les intempéries découragent de nombreux cyclistes et aspirants cyclistes à se mettre en selle.

DU STATIONNEMENT VELO DE LONGUE DUREE

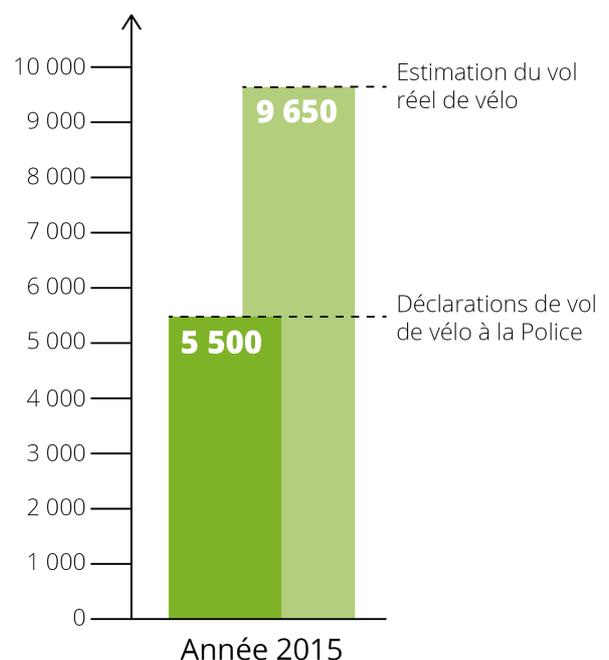
Les habitants qui font du vélo participent à améliorer la **qualité de l'air**, à **diminuer le trafic**, à **diminuer la pollution sonore** et ils ont une influence positive sur la **santé publique**. Et avec un **impact sur l'environnement** quasiment nul, il est difficile de ne pas comprendre que permettre à ses habitants de se déplacer à vélo est *win-win*, pour eux et leur commune.

Et si se déplacer est une chose, pouvoir **stationner son vélo de manière sécurisée** pour une longue durée est un critère essentiel pour stimuler la pratique du vélo.

Le vol : un problème de taille

En 2015, **5 500 vélos** ont été déclarés volés en Wallonie et à Bruxelles⁽¹⁾. Quand on sait que **43 %** des personnes dont le vélo est volé indiquent ne pas avoir fait de déclaration de vol à la police⁽²⁾, on comprend que ce chiffre est bien en deçà de la réalité.

À Bruxelles, **71 %** des vols de vélo ont lieu **sur la voie publique** ou aux **abords des habitations**⁽³⁾ et cela monte à **78 %** pour une ville comme Liège⁽⁴⁾. Un problème de taille pour les habitants qui n'ont d'autre choix que de stationner leur vélo sur la voie publique la nuit.

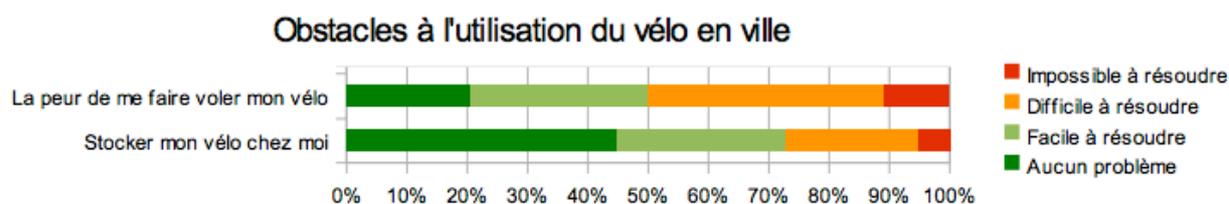


Ces chiffres impressionnants ne pourront diminuer qu'en proposant davantage de **stationnement sécurisé** pour les habitants de votre commune.

Pas d'offre de stationnement ? Effet dissuasif assuré

Certaines habitations permettent de stationner son vélo chez soi, et tant mieux. Mais ce luxe est loin d'être partagé par tous. Si ceux qui pédalent déjà prennent le risque, saviez-vous que pour les non cyclistes⁽⁵⁾ :

- le stockage du vélo en sécurité est cité à 28 % comme un obstacle à la pratique du vélo
- et la peur de se faire voler son vélo à 51 % ?



Une voie publique dégagée, une commune accessible

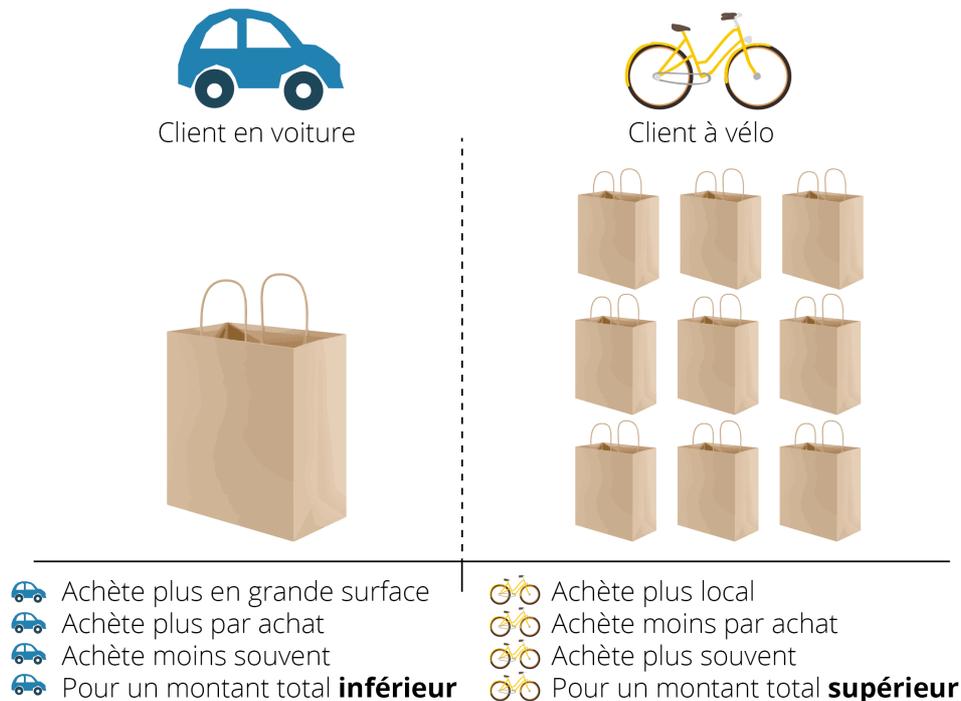
Proposer du stationnement vélo de longue durée à ses habitants permet de **désencombrer la voie publique**, et ce de deux manières :

- En diminuant *de facto* le nombre de vélos attachés au mobilier urbain et panneaux de signalisation
- Et c'est en proposant à ses habitants une alternative réaliste, que le nombre de voitures tournant en rond dans le quartier en cherchant à se parquer pourra diminuer.

La **diminution du trafic** automobile permettra de désengorger la voirie aux heures de pointe. Donnant l'image d'une commune dynamique et accessible, et dont les enjeux de la mobilité sont convenablement pris en charge.

Stimuler l'économie locale et augmenter le pouvoir d'achat

Bon à savoir ! Différentes études montrent que les cyclistes font leurs achats **plus localement** : ils dépensent moins par achat c'est vrai, mais font des achats de manière **plus fréquente** pour un **montant total supérieur**⁽⁶⁾. Ils dépensent également plus dans l'**horeca local**.



Selon une estimation du Service Public de Wallonie, la possibilité d'utiliser facilement son vélo influencerait 15 % des cyclistes à se séparer d'une voiture. Cela représente un gain direct sur le pouvoir d'achat des ménages d'environ **3 000 € par an et par ménage**⁽⁷⁾.

Réduction des pollutions

À la fois la **pollution de l'air**, mais aussi les **nuisances sonores**, sont toutes deux réduites par une pratique accrue du vélo dans la commune. C'est un gain pour les ménages, les pouvoirs publics et les entreprises. Les effets positifs sur la santé touchent **très largement**, ils bénéficient :

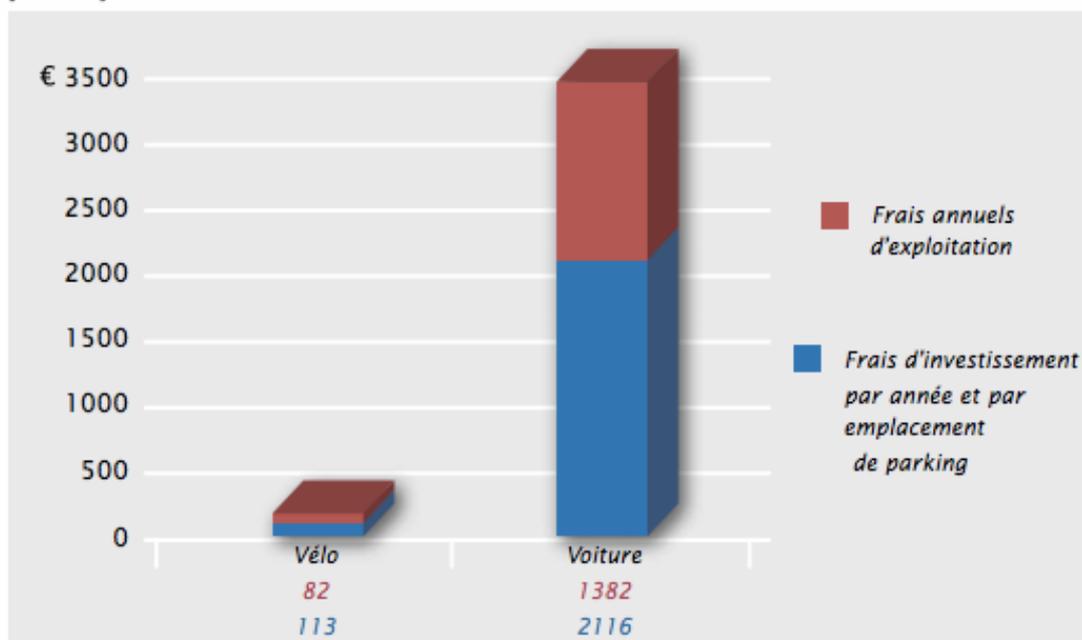
- aux cyclistes eux-mêmes,
- mais aussi aux ménages non-cyclistes, car les cyclistes réduisent la pollution pour tous,

- aux entreprises, car elles ont moins de coûts dus à l'absentéisme
- aux pouvoirs publics, car ils limitent leurs dépenses de soins de santé

Une solution à moindre coût

Le stationnement vélo de longue durée est **peu coûteux** pour la commune, à la fois pour la mise en place mais aussi pour l'entretien.

Comparaison frais de parking vélo et frais de parking voiture, par emplacement à base annuelle



Les coûts d'un parking automobile sont **dix à vingt fois supérieurs** aux coûts d'un parking vélo⁽⁸⁾. Aussi, les coûts annuels par emplacement de stationnement vélo ne représentent qu'une fraction de ceux d'une place de parking pour voiture.

Que ce soit un parking vélo sécurisé ou un parking automobile sécurisé, les frais de gestion représentant dans chaque cas **40 % du montant total**.

Répondre à une demande existante... Et anticiper la demande à venir !

Les communes qui se sont lancées dans la mise en place de stationnement vélo de longue durée, se sont vues **submergées de demandes**. Il est donc temps de proposer du stationnement vélo de longue durée à vos habitants cyclistes... et futurs cyclistes !

C'EST DECIDE, ON SE LANCE

Vos habitants vous ont fait connaître leur besoin et vous avez compris votre intérêt à vous lancer, mais mettre en place du stationnement vélo de longue durée ça ne s'improvise pas.

En effet, et c'est pour cette raison que nous vous avons préparé des fiches pratiques (disponibles en ligne) pour vous orienter et vous accompagner dans cette démarche.

Retrouvez les informations nécessaires sur notre site :

<http://www.gracq.org/safeparking>

⁽¹⁾ Statistiques de la criminalité de la police

fédérale, <http://www.stat.policefederale.be/statistiquescriminalite/interactif/>

⁽²⁾ ENQUÊTE SUR LE VOL DE VÉLOS POUR TOUS LES CYCLISTES BRUXELLOIS Résultats 2013, p.8, Pro Velo, http://provelo.org/sites/default/files/etudes/enquete_vols_2013_resultats_0.pdf

⁽³⁾ Ibid, p. 6

⁽⁴⁾ Observatoire de la criminalité de la Police locale de Liège, chiffres 2010-2014, publication avril 2015

⁽⁵⁾ ENQUÊTE SUR LES OBSTACLES À L'UTILISATION DU VÉLO EN VILLE, Enquête 2011, Pro Velo, p.6, http://www.provelo.org/sites/default/files/etudes/enquete_obstacles_rapport_2011annexe.pdf

⁽⁶⁾ Impact et potentiel de l'usage du vélo sur l'économie et l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, 2014, http://www.provelo.org/sites/default/files/etudes/evaluation_economique_velo_fr_20140530.pdf

⁽⁷⁾ Impact économique du vélo en 2030 avec un objectif de 10 % de part modale, Service Public de Wallonie, Département de la Stratégie de la mobilité, 2014, http://www.provelo.org/sites/default/files/etudes/impact_economique_du_velo_wallonie.pdf

⁽⁸⁾ Vadémécum vélo en Région de Bruxelles-Capitale n°7, Recommandations relatives aux différents équipements de stationnement vélo, 2013, p.93, <http://www.bruxellesmobilite.irisnet.be/static/attachments/partners/na/248/VM%207-stationnement-velo-web.pdf>